

Hypothèse

M. CASASIRA a un problème
dont il nous a déjà parlé
m'exposer toute la situation
et voir ce qu'on peut faire

mon mari, par exemple
à notre mariage
à notre mariage

3/10/79

3/10/79

transmettre au sécrétariat
la demande

3/10/79

Note à l'attention de M. le Secrétaire Général.

Concerne: Le Problème de Monsieur GASASIRA Jean Félix.

L'intéressé m'a en effet parlé de son problème en peu de mots:

Au retour de la soirée du 30/6/79 à l'hôtel Kiyovu, il s'est brusquement aperçu que son domestique avait pris tout son salaire du mois de juin ^(12.000 Fr) qu'il avait laissé dans sa chambre ouverte; il avait pris un autre un poste de radio qui ne lui appartenait pas et a disparu.

Alors, il voudrait que nous l'aiderions en lui avançant une somme qui lui permettrait de payer le loyer (4000 Fr) et un peu à manger; il propose en tout 8000 Fr. qu'il payerait en 4 mensualités à partir de juillet.

En passant, je voudrais vous signaler que ce prêt serait prélevé sur l'argent récolté dans la soirée précitée car en effet, nous avons eu en tout: 85.000 Fr. répartis comme suit,

ORTPN:	30%	des recettes soit	25.500 Fr
orchestre	40%	"	" 34.000 Fr
Nijerexpress	30%	"	" 25.500 Fr.

Après avoir payé les rafraichissements du personnel d'encadrement et au personnel de l'orchestre qui s'élèvent à une valeur de 2550 Fr il nous reste $25.500 \text{ Fr} - 2550 \text{ Fr} = \underline{22.950 \text{ Fr}}$

Enfin si vous ne voyez aucun inconvénient il y aurait lieu de satisfaire à sa demande, en lui prêtant le montant sollicité (8000 Fr), le reste (14.950 Fr) sera versée à la gestion.

M. GASASIRA Hyphonse / ce 30/7/79